

ARMES



87 %

La politique d'Argenta répond à toutes les exigences. La banque n'investit naturellement pas dans des armes controversées et légalement interdites comme des bombes à fragmentation, les mines antipersonnel ou les armes chimiques ou biologiques. En outre, Argenta exclut les armes nucléaires. De plus, Argenta écarte les entreprises qui tirent plus de 5 % de leurs revenus de la production d'autres armes non-controversées. Quelques catégories comme les armes automatiques ou des armes à double usage, civil et militaire, échappent toujours aux critères d'exclusion d'Argenta.

BONUS ET RÉMUNÉRATION



90 %

La politique de bonus d'Argenta obtient presque le score maximum. La rémunération des collaborateurs d'Argenta (employé-e-s, cadres et membres de la direction) est constituée d'un montant fixe. À aucun niveau, on ne paie des bonus. Le point de vue d'Argenta est que les objectifs à long terme sont plus importants que les bénéfices à court terme. La seule lacune est le manque de transparence sur la tension salariale chez Argenta.

CHANGEMENT CLIMATIQUE



66 %

Argenta a étendu sa politique par l'exclusion de tous les carburants fossiles des fonds qu'elle propose. Dans son portefeuille, la banque évite les entreprises qui tirent plus d'un tiers de leurs revenus du pétrole ou du gaz. Un point positif important : Argenta communique de façon transparente sur les émissions de CO2 de ses fonds d'investissement. Il s'agit à présent de réduire l'empreinte écologique de ces fonds. Argenta peut encore améliorer sa politique en imposant quelques mesures concrètes aux entreprises financées, par exemple par la certification de compensation CO2 ou par l'utilisation de biocarburants.

CORRUPTION



63 %

La politique d'Argenta en matière de corruption est assez bonne. La banque a une politique interne anticorruption claire. Elle prend des mesures pour prévenir la corruption, le blanchiment et le financement du terrorisme. Pour ses investissements, la banque respecte la législation belge et les accords internationaux en matière de corruption. La banque reste toutefois vague sur la manière dont elle applique ces accords dans sa politique d'investissement.

DROIT DU TRAVAIL



69 %

La politique concernant les droits du travail est bonne chez Argenta. Argenta applique pour son personnel et pour celui de ses fournisseurs les droits du travail de l'Organisation Internationale de Travail (OIT). Argenta ne finance pas d'entreprises compromises, directement ou à cause de fournisseurs, pour non-respect des droits du travail comme le travail des enfants, le travail forcé ou la discrimination, ou bien qui ne payent pas des salaires honnêtes ou encore qui ne garantissent pas la santé et la sécurité de leurs travailleurs.

DROITS HUMAINS



57 %

La politique d'Argenta en matière de droits humains a vu une amélioration ces dernières années, mais de façon modérée. La banque n'investit que dans des entreprises qui ont signé la Déclaration universelle des droits humains, mais communique de manière très générale sur le sujet. On ne sait pas très bien dans quelle mesure le respect des droits humains influence les choix d'investissement d'Argenta. Quelques thèmes importants ne sont pas discutés en détail.

ÉGALITÉ DES SEXES



56 %

La politique de genre d'Argenta est tout juste satisfaisante. La banque a une politique claire visant à ce qu'au moins un tiers des postes de direction soient occupés par des femmes et elle atteint également cet objectif. Le rapport au sein du conseil d'administration et de la direction est presque parfaitement 50/50. Argenta n'investit pas dans des entreprises qui ont été critiquées pour leur discrimination de genre. Mais la banque ne contrôle pas proactivement si les entreprises attachent de l'importance aux droits des femmes, ce qui explique son score moyen.

FISCALITÉ



41 %

La politique d'Argenta en matière d'imposition reste insuffisante. Argenta elle-même ne met en place aucune construction pour la fraude fiscale et ne soutient pas les entreprises qui sont discréditées pour la fraude ou l'évasion fiscale. Mais dans ses propres investissements, la banque ne tient pas compte des constructions que les entreprises mettent en place elles-mêmes.

NATURE



37 %

La politique de Argenta sur la nature laisse à désirer.

La banque suit la règle générale que des investissements ne doivent pas nuire à l'environnement. Mais cette règle est trop imprécise pour éviter des dégâts à l'environnement, par exemple le déboisement. Il faut imposer des règles plus sévères et plus précises.

TRANSPARENCE



66 %

La politique de transparence d'Argenta est assez bonne.

Dans son rapport de durabilité - contrôlé de manière externe par un réviseur d'entreprise de chez Deloitte - la transparence est un thème important. Argenta publie également des rapports détaillés dans lesquels elle communique sur des régions ou des secteurs où elle est active. En revanche, la banque n'a pas élaboré de procédure de plaintes que ce soit pour les collaborateurs, les clients ou les non-clients.